Julie Veilleux
2000/01/01

La promotion conditionnelle en français

Décafcomanies

Bien des professeurs de français éprouvent, au moment d'attribuer les notes finales à quelques-uns de leurs élèves, une certaine ambivalence : ces étudiants ont atteint l'ensemble des objectifs du cours, mais leur incapacité à corriger leurs erreurs en français écrit leur a fait perdre suffisamment de points pour causer un échec. Dans une telle situation, nous savons que le fait de suivre de nouveau le cours ne permettrait pas non plus à ces personnes de combler leurs lacunes. Leur accorder la note de passage n'est certes pas une solution non plus. Devant cette réalité, les enseignants du Département de français du collège Lionel-Groulx ont adopté un système de promotion conditionnelle pour les élèves qui ont échoué de peu au premier ou au deuxième cours de français de la formation générale à cause de leurs faiblesses en français écrit.

Définition

La promotion conditionnelle est une mesure permettant à un élève qui a obtenu une note se situant entre 56 et 59 p.100, pour l'un des deux premiers cours de français, d'obtenir la note de passage. L'élève doit s'engager dans une démarche au centre d'aide en français à la session qui suit immédiatement le cours en question. Il doit

participer à 10 rencontres avec un tuteur, un pair, qui lui offrira une aide adaptée dans le but de lui permettre de corriger au moins 60p.100 des erreurs commises dans un texte témoin fourni par l'élève.

Démarche

Au moment de remettre les notes à la direction du collège à la fin d'une session de cours, le professeur désirant faire bénéficier certains de ses élèves d'une promotion conditionnelle doit le mentionner sur la liste de notes finales des élèves et il doit aussi en avertir les aides pédagogiques individuels (API) concernés. Ceux-ci s'occupent d'envoyer aux étudiants qui peuvent profiter de cette mesure une lettre leur signifiant de s'inscrire dès la première semaine de cours de la session qui suit pour bénéficier de la promotion, délai après lequel ils ne pourront se prévaloir du privilège.

Pour s'inscrire, l'élève doit fournir un texte d'opinion ou un texte argumentatif de 350 à 500 mots qui n'a naturellement pas été corrigé par un correcticiel ni par quelqu'un d'autre que lui-même. L'utilisation du dictionnaire et de la grammaire est cependant encouragée. Pour faciliter la tâche des tuteurs, nous exigeons que le sujet du texte ne porte pas sur une oeuvre (ou un extrait) littéraire. En effet, les responsables du centre ont observé les sessions passées que ce type de texte ne fournissait pas de diagnostic juste, compte tenu du fait que beaucoup d'erreurs de vocabulaire et de syntaxe étaient dues à des lacunes propres à la rédaction d'une analyse littéraire ou d'une dissertation (insertion des citations, par exemple).

La monitrice de français qui assure le soutien technique au centre transcrit les textes témoins des élèves à l'ordinateur en prenant soin d'en reproduire les erreurs. Ensuite, elle jumelle chaque élève à un tuteur qui posera un diagnostic, à l'aide des professeures responsables du centre, et planifiera une démarche visant à combler les lacunes relevées dans le texte. L'ordre dans lequel les types de notions doivent être abordés est préétabli : méthode d'autocorrection[1], orthographe d'usage, orthographe grammaticale, vocabulaire, syntaxe, ponctuation. Il est évident que le tuteur n'abordera que les secteurs où des lacunes ont été relevées, à moins que l'élève fasse la demande de revoir d'autres notions.

Rencontres

La première rencontre a généralement lieu la quatrième semaine de la session. Dès cette rencontre, les tuteurs doivent enseigner une méthode d'autocorrection de la langue, ce qui permet d'établir si l'élève aidé fait des erreurs à cause de son ignorance des règles ou par inattention. La stratégie d'intervention sera ensuite adaptée à ce que le tuteur aura observé.

Ensuite, de la deuxième à la huitième rencontre, l'équipe se consacre à l'enseignement des différentes notions pour lesquelles l'élève éprouve des difficultés (en respectant l'ordre précédemment mentionné). La neuvième rencontre est consacrée à la révision des notions vues aux rencontres précédentes et la dixième rencontre, à un examen où l'élève doit corriger son texte témoin non codé, sans l'aide du tuteur, mais en ayant droit au dictionnaire et à la grammaire. Après cette dernière rencontre, le tuteur relève les erreurs qui ont été oubliées ainsi que celles qui ont pu être ajoutées. Il les comptabilise sur la grille diagnostique et compare le résultat à celui obtenu lors de la première correction. Pour obtenir sa promotion, l'élève doit avoir corrigé 60p.100 des erreurs dans les secteurs qui ont été abordés au cours des rencontres. La décision finale revient au professeur qui a permis à l'élève de bénéficier d'une telle démarche ; il la prend après avoir consulté une attestation émise par les responsables du CAF.

Chaque rencontre est construite plus ou moins semblablement : retour sur les notions vues la semaine précédente en corrigeant le devoir et en répondant aux questions qu'il a pu faire surgir ; ensuite, deux objectifs sont poursuivis séparément selon la stratégie suivante : explications théoriques, exercices pratiques, autocorrection orale dans le texte témoin, devoir.

Le tuteur est dans l'obligation de remplir un formulaire de rencontre où il indique les objectifs, s'ils ont été atteints, les stratégies adoptées, les outils utilisés ainsi que des commentaires ou des questions concernant les rencontres. Ainsi, le professeur est en mesure de vérifier le travail fait et, aussi, d'intervenir lorsque les méthodes du tuteur sont inappropriées ou lorsqu'un élève ne se comporte pas adéquatement.

Taux de réussite et appréciation

À la session d'automne 1999, 35 élèves se sont vus offrir la possibilité de s'engager dans la démarche décrite plus haut. Parmi ceux-ci, 26 ont répondu à l'offre qui leur était faite (les 9 autres ne se sont pas inscrits), 24 ont fait le nombre d'heures demandées et 22 ont réussi à corriger au minimum 60 p.100 de leurs erreurs.

Les professeurs de français sont satisfaits de cette mesure qui permet aux élèves désireux de corriger leurs lacunes d'acquérir une certaine maîtrise de la langue et de mieux réussir leurs différents cours.



1 La méthode enseignée est celle suggérée dans le manuel de Gaëtan Clément intitulé *Clés pour la relation d'aide en français écrit,* Mont-Royal, Modulo Éditeur, 1998, 108 p. Retour



Julie Veilleux

Coresponsable, Le français à la carte, Collège Lionel-Groulx